



Express-in**FO**

Comité hygiène sécurité et conditions de travail ministériel du 14 octobre 2020

A retenir de ce CHSCT-M...

Retrouve la déclaration préalable de Force Ouvrière

Alerte : vous avez reçu des masques « DIM », rapportez les à votre hiérarchie !

Les sujets portés par Force Ouvrière lors de ce CHSCT-M

- Le point de situation sur la crise sanitaire a acté que **nous ne sommes pas en reprise d'activité** et bien que la situation est encore dégradé : l'adminisitration a dû se rendre à l'évidence !
- Un travail sur un **projet de plan pluriannuel relatif à la prévention des risques psycho-sociaux** est lancé. FO sera vigilant pour que la prévention passe d'abord par la **prévention primaire** c'est à dire sur les organisations, les styles managériaux et les conditions de travail.
- Les photographies 2018 et 2019 sur la santé, la sécurité et les conditions de travail présentée trahissent **une situation qui ne s'améliore pas**. Au delà des commentaires et demandes faites l'année dernière, les représentants FO demandent que la photographie soit complétée en y incorporant des données et indicateurs sur les conditions de travail.
- **Handicap** : FO rappelle l'ensemble des points sur lesquels il faut avancer !
- Un **baromètre social** sera bientôt mis en place.
- L'**expérimentation de la semaine de 4 jours** est lancée !

Les sujets abordés :

Point d'information crise sanitaire

En attente des informations du président de la république du soir même. La secrétaire générale admet que nous ne sommes pas en reprise d'activité. A cet effet, la facilitation du télétravail doit continuer. Les organisations syndicales rappellent à cette occasion que le télétravail doit être choisi par l'agent.

Document cadre prévention des risques psycho-sociaux

Un travail a été initié par l'administration pour disposer d'un plan d'action pluriannuel. FO a pointé la nécessité d'un travail plus important sur ce sujet pour dégager de la prévention primaire. En effet, le plan nécessite une négociation plus poussée pour commencer par s'interroger sur les organisations, le style managérial et les conditions de travail avant de réfléchir aux actions curatives (ex. plate-forme d'appel). C'est le principe même de la prévention !

Rapport sur la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail



Ces rapports présentent, pour 2018 et 2019, le bilan ministériel sur la situation générale de la santé, de la sécurité, des conditions de travail des agents du MTES-MCTRCT : handicap, bilan des accidents, des maladies professionnelles, couverture médicale des agents, ...

Voici la photographie des années 2018 et 2019 :

Accidents	Nombre d'accidents stable mais avec une hausse des accidents de trajet Augmentation des jours d'arrêt de travail consécutifs à accident	Augmentation des accidents de mission
Maladies professionnelles	Nombre de dossiers reconnus imputables au service en hausse en 2018. Prédominance TMS. Viennent ensuite les affections auditives et maladies liées à l'amiante	Nombre de dossiers reconnus en 2019 en hausse. Même prédominance qu'en 2018
Violence envers les agents	Taux en augmentation	Taux encore en augmentation
Visites sur demande au médecin de prévention	stable	En baisse mais les agents savent ils vraiment qu'ils peuvent en faire la demande ? Nombre de visites médicales en baisse (mécanique du fait de l'allongement des délais entre 2 visites!)
Couverture des agents par médecin de prévention	Moins de 75 % ! En baisse !	On arrive à retrouver 75 % mais avec des services sous-couverts !
Service social		Nombre d'interventions en hausse
Cartographie des CHSCT	Nombre de réunions en augmentation Augmentation des déclarations sur registres Augmentation du nombre d'enquêtes des CHSCT	On commence à assister à une diminution du nombre de réunions convoqués par le président et à une augmentation du nombre de réunion sur demande des représentants.
Signalements danger grave et imminent		En hausse, aussi dû à 2 actions collectives.
Suicides	On passe à l'orange	On reste à l'orange ! Bien mûr !

Cette photographie permet de voir que la situation ne s'améliore pas concernant la santé des agents de nos ministères.

Au delà de la photographie des accidents et maladies, FO demande d'intégrer la photographie des conditions de travail, inexistantes du rapport. Cela permettrait d'avoir une photo complète de la situation de nos ministères, et, qui sait, de faire prendre conscience de la situation.

Focus handicap par FO

Ce zoom particulier a lieu à notre demande, pour qu'une synthèse soit bien actée au sein de cette instance.

Et cette synthèse est nécessaire car il semble que certains sujets soient oubliés en chemin, parmi lesquels : la mobilité des personnes en situation de handicap (surtout dans

le nouveau monde de la mobilité proposé par nos ministères), l'accès aux formations, la sensibilisation du management, la réponse aux baisses de moyens d'aide aux transports, ...

Une réflexion sera menée très prochainement sur la place des travailleurs handicapés au sein du pôle ministériel. FO remettra à cette occasion sa plate-forme de revendication.

Tes représentants FO au CHSCT-M :

Pierre VINCENT-LUCE, DIR IF

Malvina CAUBERE, DGAC

Laurent BEAUFILS, DREAL NA

Sylvain FRANCOIS, DIR Est

Sandrine FOURCHER-MICHELIN, DDT 28

